L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 23 JANVIER 1879.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 21 janvier 1879.
Thermomètre de C. Bernaire, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	41	glace 5
Midi	52	11
3 h. P. M.	52	11
6 h. P. M.	50	10

Nouvelle Orléans 22 janvier.—Temps probable pour ce district, vents du sud et du sud-est avec de légers changements dans la température et la température; il tombera vraisemblablement avec de légères pluies.

Bulletin météorologique.
Mardi, 21 janvier, 11 h 53 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Géo.	39	Memphis, Tenn.	32
Atlanta, Géo.	36	Mobile, Ala.	42
Cairo, Ill.	32	Nashville, Tenn.	32
Cincinnati, O.	32	Natchez, Miss.	42
Davenport, Iowa.	27	New Orleans, La.	52
Dubuque, Iowa.	29	Omaha, Neb.	27
Galveston, Texas.	50	Pensacola, Fla.	44
Indianapolis, Ind.	32	Portsmouth, Ohio.	32
Keokuk, Iowa.	27	Shreveport, La.	38
Key West, Fla.	62	Vicksburg, Miss.	42
La Crosse, Wis.	23	St Paul, Minn.	21
Louisville, Ky.	32	Washington, D. C.	37
Nashville, Ky.	36	Yankton, D. T.	23

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage dans les plus bauts:

Augusta	6.06	Nashville, Tenn	37.04
Cairo, Ill.	23.02	New Orleans	11.00
Cincinnati, O.	34.03	Omaha, Neb.	—
Davenport, Iowa.	—	Pensacola, Fla.	7.00
Keokuk, Iowa.	—	Shreveport, La.	11.01
La Crosse, Wis.	—	Vicksburg, Miss.	8.00
Leavenworth, K	—	St Paul, Minn.	—
Louisville, Ky.	13.00	Wheeling, Miss	29.04
Memphis, Tenn.	31.06	Yankton, D. T.	—

*Au-dessous du niveau que l'eau a atteint en 1874

W. G. HEMMEN
Sergeant Signal Service, U. S. A.

Mariages, Enfoncements et Décès, insérés au bureau du matin:

MARIAGES.—James Thomas à Mlle Blanche Hortense.

Robert Daust à Mlle Louise Gaseva.
Emile Mengue à Veuve Marie A. Feval.
George R. Mitchell à Mlle Annie Thompson.
Edward Forbes à Veuve Mary A. Williams.

NAISSANCES.—Mme Baptiste Perique, un garçon.

Mme Robert White, une fille.
Mme Henry Montreuil, une fille.
Mme J. Davis, une fille.
Mme F. W. Aldrich, une fille.
Mme F. H. Temple, une fille.
Mme Charles Hebert, une fille.
Mme Nicholas Rose, un garçon.
Mme John Marie Vergez, une fille.
Mme Frank Alfonte, une fille.
Mme Andrew Brosnx, un garçon.
Mme George Bennett, un garçon.
Mme Jessie Bennett, un garçon.
Mme Louis Bazael, un garçon.

DÉCÈS.—Sœur Marie Hildebath, de l'ordre de la Sainte-Croix.
Jacob Frederick, Haag, 73 ans.
Mme Jane Hamilton, 36 ans.
Edmund Christopher, 50 ans.
Henry L. Wall, 33 ans.
Delphine Thézet, 70 ans.
Joseph Auguste Landry, 22 ans.
Nathaniel Covington, 69 ans.
Irant Latis, 58 ans.
Mme Bridget Commin, 47 ans.
Mme Thos Kirwan, 79 ans.
Rosina Gaspard, 5 ans.
Wm. Tanner, 9 jours.
Veuve Agnes Dimas, 48 ans.

Décès de la semaine.—Il est mort, dans les limites de la Nouvelle-Orléans, dans le courant, 143 personnes, dont 23 de phthisie pulmonaire, 4 de congestion cérébrale, 2 de paralysie, 3 de trismus-nascentium, 3 de maladies du cœur, 3 de croup, 3 de bronchite chronique, 22 de pneumonie, 3 de diarrhée, 8 de vieillesse, 3 (enfants) et 3 (résidents) de fièvres.

Ages.—Au-dessous de 1 an, 18; de 1 à 2 ans, 2; de 2 à 5 ans, 4; de 5 à 10 ans, 1; de 10 à 15 ans, 3; de 15 à 20 ans, 5; de 20 à 25 ans, 13; de 25 à 30 ans, 7; de 30 à 40 ans, 23; de 40 à 50 ans 19; de 50 à 60 ans, 17; de 60 à 70 ans, 9; de 70 à 80 ans, 9; de 80 à 90 ans, 6; de 100 ans et au-dessus, 3.

Nationalité.—Africains, 1; Autrichiens 1; Danois, 1; Anglais, 1; Français, 6; Allemands, 7; Hollandais, 1; Irlandais, 16; Italiens, 4; Louisianais, 66; Suédois, 1; Espagnols, 1; Suisse, 1; Américains, autres que Louisianais, 29; Antilles, 2; sans déclaration, 6.

Il est mort 93 personnes du sexe masculin, y compris 35 de couleur; 49 du sexe féminin, y compris 16 de couleur.

Il y a eu 28 décès à l'hôpital de charité, 1 à l'infirmerie d'Orléans, 1 à l'asile des aliénés, 1 à la prison de parish, 2 dans d'autres institutions.

Les cercueils ont délivrés 25 certificats.

Il y a eu 11 morts-nés, y compris 4 de couleur.

Une saisie.—Le percepteur du revenu intérieur, accompagné de plusieurs employés fédéraux, s'est transporté sur le Chemin de Gentilly, à quatre milles de la Nouvelle-Orléans, et dans une maison écartée aux regards, a saisi une distillerie dans la capacité est de deux barils par jour.

L'appareil est évalué à cinq cents piastres.

Les propriétaires n'étaient pas sur les lieux dans le moment, mais ils sont connus et ne tarderont pas à être arrêtés.

Conseil Municipal.—La séance qu'ont tenue hier, les administrateurs de la ville, a été ouverte bien après l'heure réglementaire; le maire occupait le fauteuil de la présidence et tous les administrateurs, un excepté, y assistaient.

Trois ordonnances ont été adoptées: une allouant la somme de $500 à M. J. V. Guillotte en remboursement de dépenses par lui faites pour l'ameublement du greffe de la sixième cour de district; une allouant la somme de $60 06 à M. A. Jachet, intéressé dû sur des bons convertis, une allouant la somme de $2,223 67 au shérif comme à celle de deux personnes.

Le rayer de la ville, M. Brown, a signalé à l'attention des membres du Conseil l'urgente nécessité de réparer la levée de protection du lac Pontchartrain que la hauteur des eaux d'un jour à l'autre peut abattre. Les frais de réparations s'élèveraient à $7000. La question étant jugée d'une assez haute importance sera prise en considération par le comité général.

Lecture a été faite du rapport annuel du chef du département d'incendie d'Algers, M. Timothy Daley, sur l'état des puits et sur les assèchements à opérer.

En vertu d'une résolution, la validité de la réclamation de M. F. J. Connolly $1847 45 pour réparations faites aux écoles publiques des rues Robertson et Bienville, a été reconnue.

Autorisation a été donnée à M. F. Grébié d'ériger une machine à vapeur au No 27 de la rue Canal.

Une ordonnance a été adoptée permettant à M. Chevalier, Destorges & Cie, l'usage comme chantier de Charbon, d'un espace de 250 pieds sur la levée, entre les rue Henderson et Robin.

Le quai compris entre les rues Sixième et Septième a été désigné comme étant le seul où pourront s'arrêter les navires ayant des cargaisons de pommes de terre ou d'oignons. Toute infraction à cette ordonnance de la ville sera sévèrement punie. Une pétition des facteurs a été reçue par l'administrateur du Commerce. Cette pétition a pour objet l'établissement d'un marché aux légumes dans une partie centrale de la ville.

Pour résumer MM. F. J. Jones et H. C. Miller de leurs services dans plusieurs procès devant la Cour de Circuit et la Cour Suprême des États-Unis, une allocation de $800 a été faite en leur faveur.

Paragraphes.—La liste des décès de la semaine n'a été remise aux journaux qu'hier. Les greffiers de bureaux de santé sont accablés de travail.

—Il a été reçu, à la sous-trésorerie, depuis le dernier rapport, $66,851 86, dont $3,386 76 au département des revenus, intérieur, $1,031, en billets, pour droits, $80 63, en timbres, pour pour droits, $5,100 au bureau de poste, $67,253 50 de différentes sources.

—M. Conrad a sauvé Michael Gehring, qui était tombé, du dry dock de Vallette, dans le fleuve, et se noyait.

—Des propriétaires de marchés particuliers ont obtenu, hier matin, le mandement qu'ils demandaient à la cour suprême contre le recorder du premier district, et le recorder a été condamné à acquitter les frais.

—M. Wm Fleming, habitant d'Algers, fut à peu plaindre de s'avoir pas été la victime d'un voleur qui l'a vigoureusement attaqué sur la Levée, entre les rues Powder et Etna.

—Un chien qui avait mordu un jeune garçon, Charley McGuire, qui demeure dans la rue Orage, a été tué.

—On n'a pas encore de chercheurs d'orage, depuis plusieurs jours, dans les rues Girod, Français et Champs-Elysées.

—Les nouvelles que le télégraphe nous transmet de Washington sont encore de nature à inquiéter les fonctionnaires de la métropole.

—Un jeune homme de quinze ans, Charles T. Bérden, s'est rencontré, à Algers, hier matin, à la cour de circuit des États-Unis, d'avoir gravé des billets de 10 la pièce et d'avoir exploité des temps renforcement des valeurs. Le juge Woods n'a pas encore prononcé la sentence.

—Un enfant de couleur, fils de Mme Lindsey, qui est domiciliée au No 37 1/2 de la rue Villeré, a été mordu par un chien, dimanche dernier, jour de décembre; il est aujourd'hui enragé.

—Le Sénat a rejeté hier, la pension de H. Von Werthern, déjeur consulaire, le pension de H. Von Sendt, à la cour criminelle supérieure de la parish d'Orléans, et pendant, à un an de travaux forcés; point de George Theodore en l'ambassade, de chargé d'affaires à Mexico, à la même cour, et Xavier C. Pelit, déjeur consulaire, point de avant de Sendt, dans la paroisse West Baton Rouge, et condamné à un an de pénitencier.

—Par suite d'une indisposition de Mlle Bright, la soirée musicale organisée par la professeur A. L. Muller et annoncée pour hier, a été renvoyée à mardi prochain.

—Une séance spéciale aura vendredi dernier, à la Salle de la Cour, à la Maison H. Lanham à No 7 cette, le docteur Blanden, et que l'état de la santé n'est pas encourageant. La version est contraire à celle qui a couru, voulant que le docteur prononçât: nous nous hâtons de démentir cette assertion et de rapporter le fait.

—Hier à cinq heures et demie de l'après-midi, un nommé Jack Robinson, âgé de 30 ans, a été arrêté par un officier de police, sous la prévention d'avoir volé un cheval et un buggy appartenant à M. Jacob Fabacher, qui demeure dans la rue Derbigny, près de l'arrêt de Bayou St. John.

—Le système télégraphique français, qui traverse toute la Tunisie, depuis plusieurs années, s'étend actuellement jusqu'à Tripoli. Les Arabes eprent naturellement que les chameaux marchent plus vite quand ils suivent la ligne télégraphique, ou montent religieusement les fils et les poteaux.

M. de Lesseps a proposé au gouvernement français de poursuivre ses lignes télégraphiques dans le Sahara, à mesure que les explorateurs en l'occupation militaire progresseront.

Il est certain que, de cette manière, le fleuve sera mélangé à l'Algérie avant deux ans.

Quinze détails.—L'ensemble des jurements de la ville et de la campagne a produit, pour l'année de la mesure du quinzième, M. Pierre L. Gaudet, de Grand Coteau Bourgeois et Brunet, réglementaire à cet établissement, ont été mis en vente aux enchères d'un lot de quinzième, et ont été adjugés à M. Pierre L. Gaudet, de Grand Coteau, pour la somme de $1,000. Le même jour, un quinzième de quinzième a été vendu